

# COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 21 NOVEMBRE 2014

## Présents :

MM. MAGNÉ Gérard, BEAUDET Malika, CAGNAC Françoise, CAUSSANEL Vincent, CAVALIÉ Sylvain, CAVALIÉ Bernard, DHIEUX Eliane, DORANGE Robert, FAU Christian, HIRONDELLE Anne-Marie, REYNAL Olivier.

## **1 / Adoption du Procès-verbal de la précédente réunion**

Le Conseil Municipal valide le compte-rendu et le procès-verbal de la dernière réunion.

## **2 / Mise à jour du Classement de la Voirie Communale**

La mise à jour du plan de la voirie Communale réalisé par Mr Teulié Daniel (DDT) sous le contrôle d'Olivier Reynal est maintenant terminée ; elle fait ressortir les éléments suivants :

- 17 840 mètres de chemins (revêtus et non revêtues) conduisant à des habitations
- 10 300 m<sup>2</sup> de places communales.

A la suite de ce travail, la commune disposera d'un plan numérisé qui pourra être utilisé dans différents domaines et permettra de déterminer plus clairement les travaux à entreprendre sur la voirie.

Le Conseil Municipal valide ce nouveau classement.

## **3 / Transfert de la Compétence Voirie à la Communauté de Communes du Grand Figeac**

Mr le Maire présente l'analyse budgétaire réalisée sur les huit dernières années

- des travaux d'entretien et des investissements effectués sur la voirie revêtue
- des charges liées à l'éclairage public (consommation, entretien et investissement)

Cette analyse fait ressortir les coûts moyens annuels suivants :

- 13 000 € pour les dépenses de fonctionnement.
- 14 000 € pour les dépenses d'investissement.

La commune est donc appelée à se prononcer sur le transfert de tout ou partie de ces dépenses à la Communauté de Communes du Grand-Figeac.

Après discussion, le Conseil Municipal vote le transfert de compétence en totalité au Grand Figeac par 10 voix pour, 1 voix pour un transfert partiel à hauteur de 80 % et 0 voix contre.

Les montants versés par la commune feront l'objet d'une révision triennale.

Ce transfert sera accompagné d'une assistance technique et devrait permettre d'aboutir à un travail efficace et à des économies d'échelle.

## **4 / Organisation du Goûter de Noël et Décoration du Village**

Comme chaque année, la Mairie et le Comité des fêtes s'associent pour offrir un goûter de Noël à tous les habitants, la date retenue est le dimanche 21 décembre après-midi. Une invitation sera envoyée prochainement à toutes les familles.

Dans les jours qui suivent, des sapins de Noël vont être livrés ; ils seront accrochés aux emplacements habituels par l'entreprise Fréjaville.

Tous les habitants intéressés sont invités à participer à leur décoration.

## **5 / Cimetière**

Mr le Maire fait part de l'accord intervenu entre la Mairie et Mr Jean d'Ardailhon Miramon et ses ayants droits pour la rétrocession gratuite de leur caveau familial. En contrepartie, la Mairie s'engagerait à :

- Rénover et entretenir le caveau
- Aménager l'intérieur en vue de créer un ossuaire.
- Autoriser le dépôt de quatre urnes pour la famille citée.
- Maintenir les sépultures se trouvant dans cette tombe.
- Permettre à la famille Miramon l'accès à l'intérieur du caveau.

Compte tenu du caractère spécifique de cette petite chapelle, une demande d'inscription à l'inventaire du patrimoine va être initiée par la Mairie.

Des demandes de devis sont en cours pour la restauration de ce monument. Il est décidé de solliciter également le concours financier de la Fondation du Patrimoine.

La reprise des concessions déclarées en état d'abandon va être réalisée prochainement. En attendant que l'ossuaire soit aménagé, les restes exhumés seront déposés provisoirement dans le caveau communal. Cette opération sera confiée à l'entreprise NUNIES pour un montant de devis accepté et validé par le Conseil Municipal à hauteur de 2 250€.

## **6 / Indemnité de Conseil à Mr Lagarrigue, nouveau Percepteur**

Le Conseil Municipal accepte de verser l'indemnité de conseil allouée à Mr Lagarrigue, nouveau percepteur de Lacapelle-Marival, remplaçant de Mme Carroussel (au prorata annuel du temps de présence).

## **7/ Cabine téléphonique**

Dans le cadre des travaux de dissimulation des réseaux électrique et téléphonique dans la traversée du village, le Conseil Municipal décide en accord avec les services de France Télécom / Orange de supprimer la cabine téléphonique en mauvais état et de la remplacer par un point phone qui sera situé à l'Oustal.

A cet effet, un devis a été établi par Orange pour un montant de 636.28 € HT.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

## **8 / Informations générales**

Disparition de Panneaux : Il a été constaté la disparition de 3 panneaux (un panneau d'entrée d'agglomération et deux panneaux de signalisation de l'Oustal). Le conseil municipal souhaite qu'une plainte soit déposée à la gendarmerie (ce qui a été fait le 26 novembre).

Meublés de Tourisme : Il est rappelé que les personnes proposant des meublés de tourisme à la location ont l'obligation d'en faire la déclaration en mairie. Il est convenu d'insérer une information à ce sujet dans le prochain bulletin municipal ainsi que sur le site de la commune.

Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée : Le Conseil Général a transmis en mairie la carte et la liste des chemins de randonnée de la commune classés au PDIPR en rappelant que les chemins inscrits doivent maintenir une continuité d'un itinéraire et ne peuvent être aliénés.

Réparation du Chemin du Mas de Lartillou : La partie dégradée du chemin du « Mas de Lartillou » a été rénovée et les aménagements effectués devraient permettre de limiter les dégâts liés aux ruissellements des eaux.

Demande d'ouverture d'un chemin : G. Magné et S. Cavalié font part au conseil municipal de la demande de Mr. et Mme Morano pour l'ouverture du chemin rural allant de *Pech Ventoux* aux *Trois Lacs*. Il est convenu de faire établir des devis pour l'estimation de ces travaux.

Parvis de l'Eglise : Une chaîne avec un passage piéton a été mise à l'entrée du parvis de l'église pour empêcher tout accès aux véhicules.

Participation Piscine des Ecoles : Les écoles de Livernon demandent une participation de l'ordre de 18 € aux communes pour les prochaines sorties piscine, au prorata des enfants scolarisés. Le Conseil Municipal répond favorablement à cette demande sous réserve qu'un justificatif de frais soit communiqué.

Mise à jour de la liste des ERP : Suite au dépôt des dossiers pour la mise à jour de la liste des établissements recevant du public (mairie, bibliothèque, Oustal), les commissions de sécurité et d'accessibilité se sont prononcées sur les aménagements à réaliser. Ceux-ci seront réalisés par ordre de priorité.

### **Questions diverses**

Diminution du nombre des médecins : Le désert médical qui se profile sur notre région interpelle l'ensemble des habitants. Un comité restreint du Conseil Municipal se réunira pour rédiger une proposition de motion qui sera transmise à tous les maires des communes concernés et aux élus du secteur.

Association Actions Locales Associatives : L'assemblée générale de l'association aura lieu le vendredi 28 novembre à 20 h 30 à Livernon.

Soirée d'information des Associations : Une soirée d'information sur le thème « *Les activités économiques des associations et les conséquences fiscales* » est organisée à Figeac le 9 décembre de 19 h à 21 h 30.

Ateliers projet TEAM (Territoire d'Expérimentation d'Actions de Mobilités Innovantes en zone de Montagne) : Un rapport de synthèse a été transmis sur une étude menée sur le territoire du PNRCQ, sur la mobilité des jeunes de 15 à 17 ans sur différentes zones d'enquêtes. Des ateliers sont organisés les 14 novembre et 18 décembre afin de réfléchir aux solutions de mobilité qui pourraient être expérimentées en 2015.

Rencontres Sylvopastorales : Le parc régional organise 2 réunions sur le sylvopastoralisme les 26 novembre à Calès et 27 novembre à Lugagnac (et une démonstration sur techniques sylvopastorales à Cabrerets le 05 décembre).

Prochaine Réunion du Conseil Municipal : Celle-ci est fixée au samedi 17 janvier à 17 h 30.

\*\*\*\*\*